

**RELATIONS BILATÉRALES**  
**GOUVERNEMENT CATALAN - GOUVERNEMENT DU QUÉBEC**  
**(Comité mixte du 6 février 1997)**

Procès-verbal de la première réunion du Comité-mixte Catalogne-Québec  
6 février 1997 - Barcelone

Dans la cadre de l'Entente de coopération entre le Gouvernement de la Catalogne et le Gouvernement du Québec signée le 10 juillet 1996, s'est tenue à Barcelone le 6 février 1997, la première réunion du Comité-mixte Catalogne/Québec dans le but d'établir les grandes orientations de coopération et d'identifier des projets pour le période 1997-1998

La Délégation catalane était dirigée par M. Joaquim Triadú, secrétaire général du Département de la Présidence de la Generalitat de la Catalogne.

La Délégation québécoise était dirigée par M. Denis Gervais sous-ministre adjoint du ministère des Relations internationales du Québec.

La composition des deux délégations et l'ordre du jour des travaux sont joints en annexe.

Le Comité souligne l'importance des échanges antérieurs dans les domaines de la langue et de la santé. Il souligne que la visite au Québec du Président de la Catalogne en juillet 1996 a donné une nouvelle impulsion à la coopération entre le Québec et la Catalogne. Cette coopération sera davantage orientée vers le domaine économique et technologique et s'ouvrira à de nouveaux secteurs d'intérêt retenus d'un commun accord.

Les échanges ont permis de convenir de 9 domaines de coopération: la culture, les communications, la langue, la santé, les échanges économiques et technologiques, la sécurité, l'immigration, la coopération universitaire et les échanges institutionnels.

Il a été convenu d'organiser 6 séminaires de part et d'autre dans les domaines de la santé, de la langue, du commerce et du développement industriel et technologique.

Plus spécifiquement un séminaire d'affaires sur la Catalogne est prévu au Québec à l'automne 1997.

**RELATIONS BILATÉRALES**  
**GOVERNEMENT CATALAN - GOVERNEMENT DU QUÉBEC**  
**(Comité mixte du 6 février 1997)**

Plus d'une dizaine de missions en Catalogne ou au Québec sont prévus pour assurer le développement de projets concrets dans divers secteurs comme la création artistique, la muséologie, la coopération universitaire, les technologies de l'information.

Le Québec accueillera des experts catalans intéressés spécifiquement aux questions de sécurité publique, d'immigration, de prévention des incendies de foresterie, d'utilisation du capital de risque pour le financement de projets.

Des stagiaires catalans boursiers de la COPCA pourront être accueillis au Québec dans des entreprises ou au sein de l'administration publique.

La Catalogne accueillera pour sa part à Barcelone à l'hiver 1999 une exposition d'envergure sur l'Art Québécois des deux derniers siècles. Diverses activités dont la traduction en catalan d'un auteur québécois et l'organisation d'une rétrospective de films québécois pourraient s'inscrire dans le projet d'une semaine du Québec en Catalogne au début de 1999. Des échanges d'information prévus dans plusieurs domaines d'intérêt permettront de consolider et de développer les réseaux. Une attention particulière sera portée aux relations de la Catalogne et du Québec avec des pouvoirs supra-nationaux comme l'Union Européenne et l'ALENA.

Un tableau descriptif des activités retenues dans le cadre de ce comité mixte est joint en annexe.

**Dispositions finales:**

Les domaines et activités proposés n'excluent pas la possibilité d'organiser d'autres types d'échanges au cours du prochain biennal.

Les dispositions générales et financières relatives aux projets retenus seront celles que prévoit l'Entente de coopération entre le Gouvernement autonome de la Catalogne et le Gouvernement du Québec en vigueur, signée à Québec le 10 juillet 1996.

**RELATIONS BILATÉRALES  
GOUVERNEMENT CATALAN - GOUVERNEMENT DU QUÉBEC  
(Comité mixte du 6 février 1997)**

Les deux parties conviennent que toutes les activités mentionnées seront réalisées dans les limites financières établies dans leurs budgets annuels respectifs.

Les deux parties conviennent que la deuxième réunion du Comité mixte aura lieu à Québec au début de l'année 1999, à une date à définir.

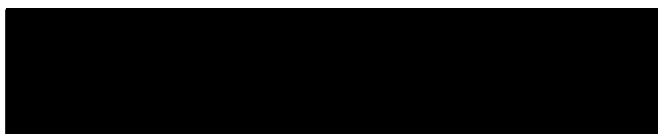
Barcelone, le 7 février 1997, en deux exemplaires réalisés en langue française et catalane.

Pour le Gouvernement du Québec

Pour le Gouvernement de Catalogne



M. Denis Gervais  
sous-ministre adjoint du ministère des  
Relations internationales du Québec



M. Joaquim Triadu  
secrétaire général du  
Département de la Présidence  
de la Generalitat de la Catalogne